

## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 28 avril 2022

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2021-2022.837**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 24 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Toutes les sommes versées par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et/ou le gouvernement, aux employés syndiqués et SNS depuis mars 2020 jusqu'à février 2022, concernant le temps supplémentaire payé et compensé » (*sic*)

Nous avons le regret de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande d'accès telle que formulée.

Cependant, nous vous invitons à consulter l'hyperlien ci-dessous :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/>.

Il vous donnera accès aux données publiées sur le site internet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant l'ensemble de la rémunération versée pour le personnel du réseau de la santé, par année financière, en incluant les dépenses salariales liées à l'état d'urgence sanitaire.

... 2

Nous vous précisons également que ces documents seront actualisés dans les prochaines semaines afin de considérer les données de l'année financière 2020-2021, étant la dernière année financière complète.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 1